

Evaluer les enjeux fiscaux et sociaux en entreprise agricole (Pyrénées Orientales)

Objectifs de la formation

Comprendre les enjeux fiscaux et nouveautés fiscales

Enjeux

Dans un contexte d'évolution de la législation, les agriculteurs récemment installés, ou plus anciens, ont le souhait d'être autonomes dans leur choix fiscaux : différences entre l'ancien régime fiscal du forfait et le régime du micro-Bénéfice Agricole, passage du réel au micro BA, ou du micro BA au régime de bénéfice réel..

Pré-requis

aucun

Déroulé

Apports synthétiques sur les différents régimes fiscaux et les évolutions récentes : réel, micro BA (ancien forfait), et conditions de changement de régime, pluri-activité et nouveautés pour les déclarations des activités annexes non agricoles

Identifier les opportunités et les risques que représentent les évolutions de la législation.

Découvrir le nouveau mode de déclaration et de calcul de l'impôt et ses conséquences sur les cotisations sociales MSA, et prestations sociales...

Savoir respecter la nouvelle loi anti fraude : système de caisse, logiciels de gestion et comptabilité, et comment s'organiser pour y répondre ?

Savoir identifier les crédits d'impôts et les estimer.

Simuler l'impact et les conséquences de ces changements sur votre exploitation. Savoir faire des choix selon ces évolutions.

Bilan de la formation.

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

Mode de validation de la formation : remise d'une attestation de présence

Public cible

agriculteurs

Dates, lieux et intervenants

09 avr 2018

09:00 - 17:00 (7hrs)

Bureau Montagne Elevage, Maison des entreprises
66500 prades

Noémie Bouthier, formatrice Terres Vivantes,
ingénieur agronome

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Formation prise en charge par VIVEA

Merci de :

- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA

- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant et de la prescription PPP.

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

-

Courriel : _____

-

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 02/04/2018

Tarifs

Adhérent 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Noémie Bouthier, responsable de stage
terres.vivantes.66@gmail.com

Terres Vivantes

Bureau Montagne Elevage,

Maison des entreprises,

66500 Prades

www.terresvivantes.org

N° d'organisme de formation :

91340637024

Ordinateur portable de préférence, repas
tiré du sac